

des traités de négoce avantageux, des monopoles, et une certaine part dans la direction financière de l'Empire. — Sous l'influence de ces préoccupations, la France se constitue un domaine important par l'acquisition de la Cochinchine septentrionale (1867), du Cambodge (1867), de l'Annam (1883), du Tonkin (1883), du Laos (1893), et du bassin de Mékhong (1896). — La Russie gagna peu à peu la Mandchourie et le Turkestan, tandis qu'elle abordait le Pamir et traversait les montagnes du Thiansan. — L'Angleterre obtenait une situation prépondérante, au point de vue du commerce, dans tous les grands ports de la côte, à Shanghai et à Canton, s'installait économiquement dans le riche bassin du Yangtsekiang, et plaçait des sujets anglais dans les douanes et aux plus intéressantes fonctions extérieures. De plus, par la vice-royauté des Indes, conquérante, militaire, agressive, elle s'adjudgeait des territoires aux confins du Thibet, conquérait la Birmanie, les États Shans et d'anciens districts vagues, jadis relevant du Siam.

Tandis que les zones d'influence, commerciales et autres, s'acquéraient sans bruit et à l'amiable, les avantages territoriaux ne s'obtenaient qu'à la suite de démêlés longs et violents, de guerres véritables (expéditions de l'amiral Courbet en Chine, de l'armée coloniale française au Tonkin, de lord Dufferin en Birmanie). Mais tous ces avantages semblaient répondre à des besoins, satisfaire à des désirs justifiables des puissances. En tout cas, toutes les règles internationales étaient observées, et les pays de nouvelle acquisition subissaient un gouvernement déterminé (comme colonie directe, comme protectorat